

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, RÈGLEMENTS ET FONCTIONNEMENT

Le Centre d'Apprentissage Cognito Fun propose des cours de langues (anglais), du tutorat privé et en petits groupes, des ateliers sporadiques, ainsi que des clubs récurrents aux deux semaines ou une fois par mois.

À votre arrivée:

- **Stationnement:** Veuillez vous garer à droite en entrant dans le stationnement, les emplacements à gauche étant réservés aux employés du bâtiment.
- **Entrée dans le bâtiment:** Aucune personne ne peut entrer dans la bâtisse avant la présence de l'animateur. L'entrée se fait par la porte privé du Centre, située à gauche de l'entrée de la bâtisse.
- **Chaussures:** Les chaussures venant de l'extérieur ne sont pas admises. Veuillez apporter une paire de chaussures propres pour circuler l'intérieur.
- **Comportement:** Il est interdit de flâner dans le vestiaire, le corridor, et à l'extérieur du bâtiment.

À la fin:

- **Corvée Ménagère Obligatoire:** La corvée ménagère est obligatoire pour tous à la fin de chaque atelier. L'accomplissement de votre corvée est conditionnel à votre départ du local. Les tâches sont nombreuses : ramasser, nettoyer les tables et les surfaces des deux salles et de l'air commune, laver et essuyer la vaisselle, vider les poubelles et sortir le recyclage, passer le balais dans le centre, laver les planchers, nettoyer la salle de bain.

En Tout Temps:

- **Présence Parentale:** Le parent doit rester dans le centre avec son enfant et l'accompagner au besoin dans son atelier. Il en est entièrement responsable. Il ne peut déléguer ce rôle à un autre parent ou adulte à moins d'une autorisation écrite et approuvée par les responsables du centre.
- **Ponctualité:** Il est important d'arriver aux heures de début des ateliers, soit soit 9h30 (le matin) ou 13h30 (l'après-midi) pour respecter les horaires, les autres participants, et l'animatrice. Le retard de plus de 15 minutes peut entraîner le refus d'entrée.
- **Surveillance des Enfants:** Les parents doivent surveiller leurs enfants en évitant de courir et crier dans le local et à l'extérieur.

- **Jeux et circulation à l'extérieur** : Il est essentiel que les enfants restent sur l'herbe et s'abstiennent de courir dans le stationnement, en raison de la circulation générée par les entrepôts situés à l'arrière. Pour la même raison, nous demandons que les enfants d'âge primaire soient accompagnés pour se rendre à la voiture familiale. Nous vous prions également de faire preuve de discrétion sonore, car des individus travaillent à l'intérieur du bâtiment.
- **Utilisation du matériel, des jeux et du mobilier** : L'utilisation des fournitures doit être faite avec attention et respect. Tout bris pourrait vous être facturé.

Le Respect est ESSENTIEL:

- **Interactions Respectueuses***: Le respect envers les adultes, entre les enfants et envers les animateurs est obligatoire. Des avertissements seront donnés en cas de comportement problématique, et l'expulsion sans remboursement sera appliquée en cas de récidive.
- **Conflits**: Aucun commérage ou chialage envers le travail des bénévoles, d'un atelier ou du local n'est toléré. Les commentaires constructifs sont encouragés. Nous vous demandons de résoudre vos différends avec respect et civilité, en vous adressant aux personnes appropriées.

***Procédure en cas de situation problématique**: En cas d'identification d'une situation problématique, nous procéderons à un avertissement verbal initial. En cas de répétition, un avertissement écrit sera émis. En cas de troisième occurrence, l'expulsion sera appliquée, sans possibilité de remboursement.

Engagement et Remboursement:

- **Annulation**: Aucun remboursement ne sera fait pour les annulations dans les quatre semaines avant la date de l'atelier, ni en cas de force majeure (feu, inondation, etc.).
- **Grand Ménage Obligatoire****: Une corvée de grand ménage doit être effectuée par session. Le non-respect de cette obligation entraînera une pénalité de 50\$ et la possible suspension des nouvelles inscriptions.

****Le grand ménage** consiste à désinfecter les jouets, laver les tables et chaises, le mobilier, les murs, les fenêtres, peintures, la toilette en profondeur, etc. Votre participation à cette corvée est essentielle pour le bien-être de tous. Ce grand ménage aura lieu deux fois par an, soit en septembre ainsi qu'en janvier. Vous devrez choisir l'un des deux blocs afin de vous acquitter de votre responsabilité.

ATTENTION:

- **Responsabilité des Parents:** Le centre d'apprentissage Cognito Fun se dégage de toute responsabilité si vos enfants ne sont pas enregistrés auprès du Ministère de l'éducation du Québec, section Direction de l'enseignement à la maison en vertu du Règlement sur l'enseignement à la maison, loi sur l'instruction publique en vigueur depuis juillet 2018.
- **Principe de Tolérance Zéro:** Le non-respect des règlements pourrait entraîner l'expulsion, et ce, sans remboursement.

Modifications et Acceptation:

- **Révisions des Règlements:** Ces règlements peuvent être révisés au besoin par les personnes responsables à tout moment.
- **Acceptation Automatique:** En payant votre facture, vous acceptez automatiquement les règlements du centre. Toute modification vous sera communiquée par courriel.